

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999  
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le demandeur est a.s.b.l. Fédération Promo Cross National Amateur rue Grande Ruelle 15 à 5310 Eghezée.

Le terrain est situé rue du Petit Binche - 6560 Grand-Reng, cadastré ERQUELINNES 6 DIV/GRAND-RENG/ section A n° 112E, n° 101A.

Le projet consiste en pouvoir organiser des motocross pour jeunes et amateurs maximum deux jours consécutifs une fois par an entre le 1er et le 31 août de 8h00 à 20h00 pour une période de 20 ans

Le numéro de dossier est le 10018465 de classe 2

Le Collège Communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

| Date d’affichage<br>de la demande | Date d’ouverture<br>de l’enquête | Heures d’ouverture<br>durant la période<br>d’enquête publique<br>(jours ouvrables*)                                                                                                                                                                                                                             | Lieu et date<br>de clôture de<br>l’enquête                                                     | Les observations<br>écrites<br>peuvent être<br>adressées :                                            |
|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le 21/02/2025                     | Le 26/02/2025                    | Le dossier peut être consulté à l’Administration communale – Service environnement, rue Albert 1 <sup>er</sup> , 51 à 6560 Erquelinnes : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (sans rendez-vous), mardi, mercredi et vendredi de 14h à 16h30 (sur rendez-vous), samedi de 9h à 12h (sur rendez-vous)* | Administration communale<br>Rue Albert 1 <sup>er</sup> , 51 Erquelinnes<br>le 18/03/2025 à 14h | Administration communale<br>Service environnement<br>Rue Albert 1 <sup>er</sup> , 51 6560 Erquelinnes |

(\*) Excepté le 04/03/2025

Extrait de l'art. D26-16 du Décret du 31/05/2005 :

- Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête.
- Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies : Sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête, par les personnes reprises ci-dessous ou lors de la séance de clôture de l'enquête.
- Pour les consultations le samedi matin , le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l’avance auprès du Service Environnement téléphone : 071/55.92.75 - mail : environnement@erquelinnes.be

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- Du demandeur : a.s.b.l. Fédération Promo Cross National Amateur ( 0475/23.73.27)
- Des conseillers en environnement : Maxime CREVIEAUX et Thibaud LECUT (071/55.92.75)
- Du Fonctionnaire Technique : Le Fonctionnaire Technique, M. VANDERWEGEN, rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi (071/65.47.60)

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Fonctionnaire Technique,

Erquelinnes, le 20 FEV. 2025

Par le Collège,

La Directrice générale,

C. Defoy



Le Bourgmestre,  
J. Delespinette